

entière pour fouiller la citadelle avec la pioche et le marteau, le romancier se mit à la tête de quatre ouvriers mineurs; il leur fit ouvrir une petite tranchée qui démasqua une muraille dans laquelle une brèche fut pratiquée, et l'on entra dans une chambre où il y avait un grand coffre de bois de chêne, bordé de fer et muni d'une énorme serrure et de deux gigantesques cadenas. Les magistrats de la ville furent appelés pour assister à l'ouverture du coffre. On fit sauter la serrure, les cadenas cédèrent aux morsures de la lime; on souleva le pesant couvercle, et aussitôt les ténèbres du caveau s'illuminèrent à l'éclat de l'or et au feu des pierres: le coffre renfermait les parures royales, la couronne, le diadème, deux sceptres, une grande épée, des colliers et des décorations en diamant et beaucoup d'autres objets splendides et majestueux.

Ce fut pour Walter-Scott un nouveau titre à la reconnaissance de ses compatriotes, qui lui ont voué une admiration fanatique, refusant même de faire la part de ses erreurs et des défauts qui parfois ont obscurci son talent et diminué le mérite de ses œuvres. Ils ne veulent pas convenir que le célèbre romancier se laissât trop dominer par l'esprit de parti, et que souvent il a fait preuve d'une partialité condamnable et d'une insigne mauvaise foi dans sa manière d'envisager et de reproduire les événements historiques.

EUGÈNE GUINOT.

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 5 NOVEMBRE, 1849.

Le Steamer *Britania* est arrivé à Halifax. Point de rapport.

LES AMÉRICAINS ET L'ANNEXION

Le *New-York Herald* dont nous extrayons l'article suivant est de tous les journaux Américains, celui qui a la plus grande circulation de tous les côtés, il s'est toujours montré favorable à l'annexion du Canada aux Etats-Unis et peut-être le plus empressé de tous pour cette addition de territoire. Cependant, on verra qu'elle confie le repos dans le mouvement actuel, quel leçon il donne aux ex-loyaux de 1837 devenus annexionnistes renforcés en 1849, quelle juste préférence il donne au motif de droits égaux et de justice égale qui animait les insurgés de 1837, sur les motifs d'argent, de désappointement et de haine de race qui anime les agitateurs du jour. Les Américains n'ont pas de sympathies pour les annexionnistes qui ne sont plus loyaux que parce qu'il n'ont plus le pouvoir et les émoluments qui s'en suivent, que parce qu'ils ne peuvent plus dominer et tyranniser, que parce qu'ils sont désappointés et sans espoir; jamais les Américains ne viendront au soutien d'une cause aussi égoïse. Voyez quelle réception les meilleurs amis de l'annexion Canadienne aux Etats-Unis, font à l'agitation impetive et inconsidérée, commencée dans le conclave de la ligue à Montréal et soutenue par quelques journaux avides de changements, bons ou mauvais, possible ou impossible, honnêtes ou malhonnêtes, mais des changements toujours. Le *N. Y. Herald* reconnaît comme nous, lui, que les circonstances ont bien changé pour eux depuis 1837. qu'alors il aurait eu l'honneur à délivrer le Canada d'un gouvernement arbitraire et tyrannique, mais depuis ce temps ces griefs ont disparu par l'octroi d'un gouvernement constitutionnel et populaire. Si les Canadiens se déclarent entre eux, c'est une tyrannie volontaire pour laquelle ils n'ont pas droit de réclamer des sympathies.—Le *Courier* qui promettait à ses amis une armée de braves goudats Américains pour leur aider à détruire les maudits Canadiens-Français, jusqu'au dernier, où va-t-il les prendre ces braves goudats? Ils lui disent qu'il n'a pas raison de se plaindre et qu'ils n'oublieront jamais ses injures et sa conduite honteuse d'autrefois. Honte à ceux qui veulent se faire introduire à nos voisins en compagnie

d'hommes aussi mal famés; seuls ils auraient été bien vus, et avec eux il leur sera dit: « allez, vos fautes d'autrefois sont encore dans notre mémoire, vous êtes indignes de nos sympathies. » C'est précisément ce que leur dit le *Herald de New-York* qui ne peut manquer d'exprimer l'opinion d'une grande partie des citoyens Américains, nous croyons que c'est celle de la majorité. Ce que c'est que de se présenter à eux en mauvaise compagnie!

(Du *New-York-Herald*.)

Annexion Canadienne et sympathies Américaines.—Un des journaux Canadiens opposés à l'annexion du Canada à la République Américaine, prétend que la grande-Bretagne ne consentira pas à la séparation, soit en vue de l'indépendance et de la formation d'une nation antagonistes aux Etats-Unis, soit en vue d'une annexion à cette République; et par conséquent, on ne doit pas y penser. Il assure aussi que si les Canadas étaient pleinement préparés à demander une séparation, il est probable que, en dépit de tout ce qu'on peut faire pour la prévenir, de la part de l'Angleterre, ils obtiendraient leur but; et bien que le Président des Etats-Unis puisse faire sortir une proclamation, comme le Général Taylor a fait dans le cas de l'expédition armée dans le but d'assister les habitants de Cuba, cependant, des milliers de sympathiseurs traverseraient les frontières de ce pays, pour aider dans leur combat.

« Maintenant, nous pouvons assurer notre confrère Canadien qu'il se trompe entièrement dans la conclusion à laquelle il est arrivé par rapport à la sympathie à recevoir des Etats-Unis ne solliciteront jamais les Canadiens à s'annexer à cette République, dans quelque circonstance que ce soit. Mais en affirmant cela, nous sommes prêt, d'un autre côté, à dire que si les Canadiens obtiennent dans un temps à venir le consentement de la Grande-Bretagne pour être annexés aux Etats-Unis quand ce consentement sera obtenu, et à leur sollicitation et pressante réquisition, nous prendrons la question en considération; et si nous pouvons convenir de quelques arrangements préliminaires concernant nos relations domestiques, d'accord avec les intérêts divers de ce pays, nous leur permettrons d'entrer et de participer aux grands bienfaits politiques dont nous jouissons dans les Etats-Unis. La première chose pour le peuple du Canada cependant, est d'obtenir le consentement de l'Angleterre de disposer d'eux-mêmes comme ils le jugeront bon. Quant au second point, nous osons affirmer que si les Canadiens essayent quelque bon jour à détruire la connexion politique entre le Canada et la Grande-Bretagne par force, très-peu, s'il y en a, au lieu de milliers, traverseront les frontières des Etats-Unis pour les assister. Si les fougueux annexionnistes comptent sur une telle sympathie et sur ce secours, si les affaires du Canada en viennent là, ils seront trompés d'une manière déplorable. Quant une partie du peuple du Canada, pour les meilleures raisons possibles, frappa un coup pour la séparation d'avec la Grande-Bretagne en 1837, des centaines de nos jeunes et ardens républicains, animés des sentiments les plus sublimes, traversèrent la frontière pour l'aider à s'assurer des libertés semblables à celles qui caractérisent le gouvernement et les institutions des Etats-Unis; mais il ne sera jamais oublié que les hommes mêmes qui, en 1849, demandent si ardemment l'annexion, étaient les plus loyaux sujets en 1837, et étaient, de plus les hommes mêmes qui traitèrent les Américains sympathiseurs si basement, les appelèrent brigands et pirates, et les pendirent et les exilèrent. Ce fait ne sera pas oublié de si tôt de ce côté-ci des lignes; bien qu'il puisse avoir échappé à nos voisins de l'autre côté. Dans ce temps, il y aurait eu quelque gloire et quelque honneur à délivrer le Canada du joug Britannique,—parce que une grande partie du peuple Canadien et surtout du Bas-Canada, était virtuellement dépourvue de ses droits politiques; aussi bien que de toute participation au gouvernement. On ne peut pas maintenant faire de pareils appels aux sympathies de notre peuple, aucune portion de la population Canadienne n'a ce droit, et moins que tous les autres ceux qui, déloyaux en 1849, étaient ultra-loyaux, et les plus chauds supports de la connexion Britannique en 1837. La pierre est le seul principe au fond de l'agitation actuelle. Les ultra-loyaux—les débris du vieux pacte de famille, qui ont gou-

verné impitoyablement dans les grands jours de leur puissance,—ayant perdu leur influence et le contrôle sous le système du gouvernement responsable, considèrent actuellement, sur le principe du profit et des pertes qu'ils seraient bien mieux, s'ils étaient annexés aux Etats-Unis, qu'ils ne sont aujourd'hui; que leurs terres en augmenteraient en valeur; que des railroads seraient construits, et que l'introduction des entreprises Américaines et des capitaux Américains serait bientôt du Canada ce que la côte opposée présente. C'est pour cela qu'ils veulent racheter leur loyauté de suite pour toujours, et s'unir à cette grande confédération.

« En conclusion donc, nous dirons au peuple du Canada, mettez-vous à l'œuvre de la manière qu'il vous plaira, et obtenez, si vous pouvez, le consentement de la Grande-Bretagne pour être ou indépendants ou faire partie de cette confédération et alors nous vous parlerons d'annexion. Mais si vous tentez de rompre votre connexion politique avec cette puissance par force, ne comptez pas, pour les raisons que nous avons déjà données, sur les sympathies des Etats-Unis. Comme nous l'avons déjà souvent dit, un grand nombre de questions importantes et graves doivent être réglées avant que l'annexion du Canada, quand même le consentement de l'Angleterre serait obtenu, puisse avoir lieu. »—Trad. de la *Minerve*.

LES OFFICIERS DE MILICE ET L'ANNEXION.—Son Excellence a donné ordre à l'adjudant-général d'adresser des circulaires aux lieut.-colonels, commandant les différents bataillons de milice de Montréal, leur enjoignant à s'enquérir des noms de ceux des officiers de leurs bataillons respectifs qui ont signé le manifeste annexionniste. Ce procédé du premier représentant de Sa Majesté, en Canada, est juste, sage et digne d'éloges. En effet, quelle confiance un gouvernement quelconque peut-il avoir d'un officier ou employé qui travaille pour la destruction, l'annéantissement de ce même gouvernement?

LES LIGUEURS A TORONTO.—La convention de la ligue s'est assemblée, Jeudi dernier, 1er novembre, à Toronto, dans la salle de l'Hotel-de-Ville. Soixante et quatorze membres y étaient présents. Divers résolutions furent proposées. M. J. W. Gamble proposa qu'une pétition fut adressée à Son Excellence le gouverneur-général pour le prier de dissoudre le présent parlement et de convoquer une convention générale, où les délégués de chacune des provinces de l'Amérique Britannique du Nord assisteraient, pour discuter sur les moyens à prendre pour obtenir une nouvelle constitution.

BONS PROVINCIAUX.—Nous voyons par une annonce de l'inspecteur général que les bons du gouvernement de \$10 et \$20 qui sont maintenant échus, pourront être payés, avec intérêt dû sur iceux; par la Banque de Montréal, ou la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.

Imposante solennité à St. Roch.

Hier, la paroisse de St. Roch de cette ville, a été témoin d'un touchant et solennel spectacle. C'était la bénédiction de la Statue de St. Roch, patron de cette paroisse. Après une allocution pour la circonstance, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Sydmie fit la bénédiction de la Statue; dans les circonstances actuelles, cette cérémonie était empreinte d'un grand caractère qui devait naturellement saisir tous les cœurs, car personne n'ignore quelle fut l'empressement des paroissiens de St. Roch, pendant la récente épidémie, à invoquer ce St. Patron à détourner le fléau qui affligeait si impitoyablement cette cité. Ce touchant spectacle rappelait les plus beaux temps de la foi et ne manquait pas de fortifier le courage. Un peuple chez lequel le sentiment religieux est si vivace, ne peut pas oublier, que quelque grande que soit l'épreuve que le ciel lui envoie, qu'il possède cette foi qui a toujours été une invincible égide contre les douleurs humaines.

Pour rendre ce tableau plus solennel encore, on avait invité l'orchestre de la Société St. Jean-Baptiste, qui exécuta pendant la cérémonie les plus belles et les plus sublimes compositions qui retentissent et portaient dans toutes les âmes chrétiennes l'émotion et le recueillement.

Nominations Judiciaires.

Nous avons lieu de croire que les seules nominations judiciaires faites jusqu'à présent sont les suivantes:

BANC DE LA REINE, (Cour criminelle et d'appel en matière civile.)
Sir James Stuart, président.
MM. Rolland,
Panst,
Aylwin.

COUR SUPERIEURE.—Montréal.
MM. Day,
Smith,
Vanselson et
C. Mondélet.
COUR SUPERIEURE.—Québec.
MM. Bowen, juge en chef,
Baquet, et
Meredith.

Le quatrième juge pour Québec n'est pas encore nommé.
Le juge Rolland conservera son salaire de juge en chef de Montréal; mais en compensation celui du juge Bowen restera ce qu'il est maintenant.
On voit que d'après cet arrangement les deux juges en chef résideront à Québec.

Aucune proclamation n'a paru dans la *Gazette du Canada* de samedi par rapport à l'acte de Judicature.

Musique.—On chante beaucoup en ce pays, mais le choix des Chansons et de la musique est généralement mauvais. Aujourd'hui, l'amateur et l'artiste peuvent combler cette lacune.

Des paroles pleines de sagesse, comme dans la Chanson de « l'Ouvrier à son fils »

Aime, travaille et prie,
Le destin de la vie en trois mots se révèle,
Trinité du devoir,
Simple et candide enfant qu'à lui le monde appelle,
Dis-le, veux tu savoir,
Aime, travaille et prie, rien de moins, rien au delà,
Dieu, famille, honneur, patrie, tout cela
Où ces autres dans le *Bon Curé* dont le refrain est

Aimez vous
Aidez vous
En tout temps
Mes enfants
Le Bon Dieu bénira
Quiconque s'aidera.

et une excellente morale, se trouve réunie à la musique d'ARMAND MAZINI, dans les jolies chansons que M. Brousseau vient d'importer. Nous invitons les amateurs à aller les visiter.

COUT DE LA TRANSLATION.—Le *Herald* avait estimé le coût de la translation du siège du gouvernement de Kingston à Montréal, à \$50,000 ou \$60,000, et il disait que les réparations faites à Monklands avaient coûté \$12,000. Le *Globe* corrige cette erreur en disant que la dépense totale du transport des divers départements n'a été réellement que de \$3,690 16 11; les réparations faites à Monklands de \$5,860 5 2; pour les appareils des bureaux du gouvernement la somme de \$1,639 3 4; pour réparer le marché Ste. Anne, \$4,099 12 2.

En tout, \$15,289 17 7.
Le tableau du *Herald* était donc excessivement exagéré. Le *Globe* ajoute que le système alternatif contera à peu près \$1,500 à la province chaque année. C'est encore bien loin des calculs fabuleux des démagogues.—(*Minerve*.)

Toronto, 22 octobre 1849,
Mon cher Monsieur,

Je suis certain que vous n'attendez pas d'appologie de ma part pour la liberté que je prends de vous écrire sur un sujet qui bien malheureusement pour les intérêts de notre cher pays, a commencé à agiter quelques esprits dans certaines parties de la Province et spécialement dans la cité de Montréal. Je veux parler de la proposition qu'on vient de faire formellement au peuple Canadien sur l'expédience de demander un changement dans leur condition politique. Je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être contredit, que, à part des questions que notre propre législature à tout pouvoir d'arranger, la seule cause de mécontentement parmi le peuple, en ce moment, vient des restrictions imposées par les Etats-Unis sur l'admission de nos produits agricoles dans leurs marchés. J'ai eu occasion depuis mon retour d'Angleterre de converser avec des personnes qui connaissent bien l'opinion publique dans le Haut-Canada, et ils sont tous d'accord que le cri incessant qu'on jette en ce moment pour l'annexion, serait tout d'un coup éteint par l'établissement du commerce libre et de réciprocité avec les Etats-Unis. Ce mouvement de l'annexion n'est pas de nature, cependant, à aider les efforts de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à renverser les obstacles qui s'opposent à la prospérité des cultivateurs de cette province. Ce serait aussi inexpédient que peu convenable pour moi de dire dans cette lettre ce qui a déjà été fait et ce que l'on fait maintenant en cette matière; mais je crois qu'il est très important que l'on sache que le Gouvernement Impérial connaît et comprend parfaitement toute l'importance qu'il y a pour nous que nos produits agricoles soient admis librement sur les marchés américains. Et je n'hésite pas à dire

car c'est ma ferme conviction, que nous avons toutes les raisons d'espérer avec confiance un arrangement prompt et satisfaisant sur ce sujet. La marche adoptée par quelques personnes de Montréal est de nature à faire le plus grand tort aux meilleurs intérêts de la province.—La demande pour l'annexion est fondée sur une opinion entièrement fautive sur l'état de l'opinion en Angleterre.—Les sentiments généraux exprimés par les hommes d'état anglais, qu'ils ne désiraient pas garder les colonies contre le gré de leurs habitants, ont été interprétés comme comportant de l'indifférence pour la permanence de la connexion, indifférence qui n'est sentie par aucun parti nombreux en Angleterre.

Non seulement les hommes d'état des différents partis qui divisent l'Angleterre sont en faveur de la connexion, mais les plus ardents avocats de la réforme coloniale, M. Hume, Sir William Molesworth, et M. Roebuck verraient avec un regret profond le succès d'un mouvement comme celui en projet à Montréal. Ce serait vraiment mortifiant pour les amis du gouvernement libéral partout, s'il arrivait que la concession des plus amples pouvoirs de self-government faite par l'Angleterre à la plus importante de ses colonies, avait pour effet non de resserrer les liens d'affection qui l'unissent à elle, mais de les briser violemment pour toujours. Il paraît probable que la première lutte entre les partisans de l'annexion et les amis de la connexion britannique aura lieu dans votre riding.—Ayant eu occasion dernièrement de connaître les vues du premier homme d'état en Angleterre et en ce qui regarde la connexion et concernant les questions de commerce libre et de réciprocité avec les Etats-Unis, j'ai cru que je devais au pays de les faire connaître dans un moment comme celui-ci. Nous devons de plus aux amis de l'administration, dont le concours généreux nous a placés dans les positions responsables que nous occupons maintenant, d'exprimer franchement nos vues sur les questions du jour, afin d'éviter tout mal-entendu.—Ces vues sont expliquées suffisamment dans la lettre de M. Baldwin à M. Perry. Ce sont celles de tous et chacun des membres de la présente administration.—Nous les mettrons en pratique pourvu que nous soyons supportés par ceux avec qui nous avons agi jusqu'ici.—Si leur confiance nous abandonnait, il ne nous resterait qu'un simple devoir à remplir envers notre souverain et notre pays, ce serait de soutenir aucun ministre favorable à la connexion qui pourrait commander une plus large part de la confiance publique que nous-mêmes.

J'ai l'honneur d'être etc.
FRANCIS HINCKS.
C. CROSBY, FÉR., MARKAM.

Ordnations à Québec.

Monsieur l'Evêque de Sydmie a fait depuis quelques jours les ordinations suivantes à la cathédrale.
Dimanche 28 octobre, M. Louis Desjardins, sous-diacre.
Mercredi le 31 MM. F. O. Bellecour, Edouard Martineau, Nic. Audet, J. F. O. Audet, F. Turgeon, L. J. Duhaill, F. A. Oliva, C. H. Laverdière, H. A. Verreau, L. R. Hamelin, J. McDonnel et Frs. Babineau, minorés.
Hier 4 novembre, MM. F. O. Bellecour et J. E. Martineau sous-diacre et M. Ls. Desjardins, diacre.
Ce matin M. M. Bellecour et Martineau diacres M. Desjardins prêtre et M. Nic. Audet, sous-diacres.
Mardi le 30 octobre Mgr. l'Archevêque de Québec a conféré la tonsure dans la chapelle de l'Archevêché à MM. Lagueux de la Pointe-Lévi, Odilon Paradis de Québec, Dom. Racine de St. Ambrois, Frs. Blouin de St. Jean de l'Isle d'Orléans, P. F. Brunet St. Thomas, E. Hamel de Québec, François Plamondon le l'ancienne Lorette, Jean-Baptiste Leclerc de la Baie du Febvre, Joseph Béland de Québec et François Babineau du diocèse d'Arichat.
(communiqué.)

Faits divers.

Un citoyen de San Francisco, mourut insolvable, l'autome dernier laissant un déficit de \$41,000. Les administrateurs de cette succession en remirent le règlement à plus tard, et dans l'intervalle, les biens-fonds augmentèrent si rapidement en valeur, que toutes les dettes payées de ce dit succession, les héritiers du défunt ont recueilli en outre, un revenu annuel de \$40,000. Ces faits sont attestés d'une manière indubitable.
—Le « *Buffalo Commercial Advertiser* » contient l'avis important qui suit: Il est signé par plus de 100 des principales maisons de commerce de cette ville.